



Commission des Désignations

Deuxième rapport

Au cours de sa réunion tenue le 22 mai 2006, la Commission des Désignations a décidé de proposer à l'Assemblée de la Santé, conformément à l'article 25 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, les désignations suivantes :

Vice-Présidents de l'Assemblée :

Dr M. Soledad Barría (Chili)
M. M. M. Miguil (Djibouti)
M. E. Nicolaescu (Roumanie)
Dr Siti Fadilah Supari (Indonésie)
Pehin Suyoi Osman (Brunéi Darussalam)

Commission A : Président – Dr A. Ramadoss (Inde)

Commission B : Président – Dr Ali Jaffer Mohammad (Oman)

En ce qui concerne les postes de membres du Bureau à pourvoir par voie d'élection, conformément à l'article 31 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, la Commission a décidé de proposer les délégués des 17 pays suivants :

Angola, Autriche, Barbade, Chine, Cuba, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Nouvelle-Zélande, Panama, République de Moldova, Sénégal, Togo.

= = =